INFO SENIOR

Commission européenne

Bulletin d'information de la DG HR MAI 2025 #32

Sommaire

01 Après la carrière, l'engagement : le bénévolat au cœur d'une retraite épanouie
03 Quelles sont les nouveautés sur l'intranet de la Commission ? Où sont passées les actualités et les petites annonces ?
04 Communication d'Afiliatys
05 Deuxième phase : SYSPER - Indexation automatique des allocations familiales belges
06 Assurance voyage : pourquoi est-il important d'en avoir une ?
07 Numéro de téléphone unique du PMO : Menu mis à jour pour améliorer le service
08 Communication AIACE : section Finlande
09 Communication AIACE : section France
12 SEPS : Changement de domaine
12 Communication de la SEPS Italie
14 Mettez à jour votre méthode d'authentification EU Login avant le 30 juin 2025

Retrouvez également INFO SENIOR en 5 langues sur

My IntraComm

https://myintracomm.ec.europa.eu/retired/fr/Pages/Info-Senior.aspx

#32-HR-0001

Après la carrière, l'engagement : le bénévolat au cœur d'une retraite épanouie

Le bénévolat est une activité qui offre de nombreux avantages pour les retraités. Cela leur permet de sortir de la routine quotidienne, de rencontrer de nouvelles personnes, de développer de nouvelles compétences et de se sentir utiles. Après des années de dévouement à leur travail, les pensionnés peuvent se retrouver avec du temps libre et une envie de continuer de contribuer à la société. Le bénévolat représente une excellente façon de donner du sens à ce nouveau temps.

Le bénévolat permet aux retraités de rencontrer de nouvelles personnes et d'élargir leur réseau social. C'est particulièrement important pour ceux et celles qui vivent seules ou qui ont perdu leur conjoint. Le bénévolat leur offre l'opportunité d'entrer en contact avec d'autres personnes qui partagent les mêmes intérêts et les mêmes valeurs. De plus, le bénévolat permet aux retraités de développer de nouvelles compétences ou de mettre en pratique celles qu'ils ont acquises au cours de leur vie professionnelle. Participer à des activités bénévoles et y mettre du sien est très valorisant. En outre, cela aide à maintenir une bonne santé mentale et physique.

Il existe différents types de bénévolat que les pensionnés peuvent choisir. Certains préfèrent le bénévolat direct, qui consiste à être en contact

avec les personnes à aider, par exemple dans des refuges, des banques alimentaires, des maisons de retraite, des hôpitaux, etc. D'autres préfèrent le bénévolat indirect, qui consiste à collecter des fonds, à sensibiliser à une cause ou à gérer des projets. Dans certains cas, le bénévolat peut se faire à distance, par exemple en rédaction, traduction, graphisme ou programmation. Les retraités peuvent choisir le type de bénévolat qui leur convient le mieux en fonction de leurs intérêts, de leurs compétences et de leur disponibilité.

Il y a des opportunités de bénévolat auprès de nombreuses organisations, notamment les ONG internationales, telles que la Croix Rouge, Caritas, Médecins sans frontières, etc. Il existe également des organisations nationales ou locales, qui peuvent être identifiées via les réseaux des communes ou en lien avec la vie professionnelle. Les associations d'anciens, telles que l'Association internationale des anciens de l'Union européenne (AIACE) ou l'Association de Seniors de la fonction publique européenne (SEPS), représentent également une bonne source d'opportunités de bénévolat. Les institutions européennes et les contrats active senior (ASN) peuvent également offrir la possibilité d'apporter sa pierre au développement et au bon déroulement de nombreux projets.

Les personnes ayant acquis de l'expérience tout au long de leur vie possèdent de nombreux atouts en tant que bénévoles. Ils maîtrisent des compétences professionnelles dans des domaines d'utilité sociale, tels que le juridique, l'administratif, le technique, la gestion de personnes ou de projets, etc., Ils ont une maîtrise de plusieurs langues, compétence très recherchée par les associations de bénévolat. De plus, ils font souvent preuve d'un esprit d'ouverture et d'une grande tolérance, ce qui leur permet de travailler efficacement avec des personnes de différentes cultures et de différents horizons. Les retraités possèdent, la plupart du temps, une plus importante disponibilité et une flexibilité pour consacrer du temps à des projets ou des activités.

Le bénévolat est une excellente façon pour les retraités de s'épanouir, d'innover et de contribuer à la société.

Pourquoi ne pas essayer ? Les personnes intéressées peuvent commencer par rechercher des opportunités dans le cadre de la communauté de leur quartier et contacter les organisations qu'ils connaissent afin de découvrir les possibilités autour d'eux ou proches de leur centre d'intérêt. Trouver des opportunités de bénévolat est plus simple qu'il n'y paraît et offre un véritable enrichissement personnel tout en soutenant la collectivité.

#32-HR-0002

Quelles sont les nouveautés sur l'intranet de la Commission ? Où sont passées les actualités et les petites annonces ?

Avec l'évolution des plateformes numériques de la Commission, la présentation du site web My IntraComm et des contenus publiés a changé. Découvrez où trouver ce dont vous avez besoin, notamment les actualités internes et les petites annonces.

La tendance se dessinait déjà nettement et la crise de la COVID-19 l'a accélérée : la Commission fonctionne désormais de manière totalement numérique et en ligne. Cela change également la façon de communiquer avec le personnel retraité.

Un nouveau portail sera bientôt lancé. Il permettra d'accéder à des actualités destinées aux retraités ainsi qu'à l'ensemble des informations administratives/juridiques, y compris concernant les soins de santé et les pensions. Dans l'intervalle, il reste possible d'accéder à ces informations via l'actuel portail des retraités : https://myintracomm.ec.europa.eu/retired/fr/Pages/Welcome.aspx

Qu'en est-il des actualités ?

Pour suivre les dernières actualités publiées par la Commission, il n'est pas nécessaire de se connecter ou de réaliser une opération particulière. Comme votre journal ou votre site web d'information préférés, toutes les informations sont directement accessibles sur internet. Veuillez trouver ci-dessous une sélection de ressources en ligne de la Commission pour vous tenir informé(e).

Pour les actualités et annonces publiées sur la page web Commission en direct, les retraités intéressés sont invités à rejoindre le réseau «Teams After EC», sur lequel vous pourrez trouver un onglet «News», en haut du canal de discussion générale. L'utilisation de Teams After EC nécessite un identifiant et un mot de passe spécifiques, car il n'est pas compatible avec votre compte EU Login. Veuillez utiliser la procédure décrite sur la page web suivante : https://myintracomm.ec.europa.eu/retired/fr/Pages/Teams-After-EC.aspx

Le site web «Petites Annonces» va aussi déménager et, quand vous lirez ces lignes, vous pourrez également y accéder via Teams After EC. Sur cette nouvelle plateforme, vous pourrez consulter et publier des petites annonces.

Si vous devez vendre votre maison/votre bien immobilier, veuillez envoyer votre texte et vos images par courrier électronique au bureau d'accueil (HR-BXL-WELCOME-OFFICE@ec.europa.eu), qui les publiera pour vous.

Pour toutes les autres petites annonces qui ne concernent pas un bien immobilier, vous pouvez envoyer un courrier électronique à HR-BXL-AIDE-PENSIONNES@ec.europa.eu, qui les publiera en votre nom.

Malgré ces nombreux changements, toutes les informations administratives/juridiques restent accessibles, comme c'est actuellement le cas, via votre compte EU Login.

La DG HR tient à remercier chaleureusement les collègues les plus sensibilisés au numérique de l'AIACE et de la SFPE, car ils accomplissent un travail remarquable de soutien aux retraités.

Tenez-vous informé(e) grâce aux ressources d'actualités de la Commission:
Communiqués de presse:
https://ec.europa.eu/commission/presscorner/home/fr
Service audiovisuel et points de presse:
https://audiovisual.ec.europa.eu/fr/
Organigrammes
https://commission.europa.eu/about/departments-and-executive-agencies_en
Ordre du jour et procès-verbaux des réunions de la Commission:
https://ec.europa.eu/transparency/documents-register/

#32-AFILIATYS-001

Communication de Afiliatys

Dans un souci de bonne information, AFILIATYS rappelle à ses membres pensionné(e)s qui le souhaitent, l'importance de lui adresser (info@afiliatys.eu) leurs nouvelles coordonnées e-mail lorsqu'ils partent à la retraite. Nombreux sont celles et ceux qui regrettent de ne plus rien recevoir d'AFILIATYS une fois pensionné(e)s.

AFILIATYS, respectant strictement le Règlement général de protection des données (RGPD), ses informations / newsletters ne peuvent être adressées qu'à ses membres qui ont souhaité les recevoir. Il convient pour ce faire de cocher la ou les cases de leur choix du cadre « information » de la rubrique « Devenez membre » de son site (www.afiliatys.eu).

AFILIATYS
Avenue des Nerviens, 105
NERV-105 00/009
B-1040 Brussels BELGIQUE
e-mail: info@afiliatys.eu

Deuxième phase : SYSPER – Indexation automatique des allocations familiales belges

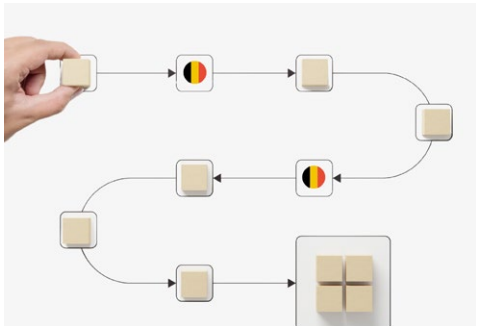

PMO a le plaisir d'annoncer que la deuxième phase d'indexation automatique des allocations familiales belges dans SYSPER post-activité a été lancée à la mi-mars 2025.

Dorénavant, vos allocations familiales belges sont automatiquement mises à jour en fonction des nouvelles décisions d'indexation prises par les autorités belges. Ce processus simplifie les démarches et vous évite de devoir soumettre des déclarations lorsque vos allocations changent. Cette phase s'appuie sur le succès de la première, lancée en juin 2024, qui a déjà bénéficié à plus de 6 000 collègues.

Comme annoncé précédemment (https://ec.europa.eu/newsroom/pmo/items/836731/fr), la deuxième phase applique automatiquement les indexations de manière rétroactive sur les cinq dernières années, à partir d'avril 2020. L'ajustement est reflété sur votre fiche de pension d'avril 2025.

Cet ajustement automatique s'appliquera également à la dernière indexation de février 2025 à Bruxelles et en Wallonie, ainsi qu'à celle de septembre 2024 en Flandre. Par conséquent, vous n'avez pas besoin de soumettre de déclaration pour cette dernière indexation.

IMPORTANT !
Vous devez toujours mettre à jour votre dossier en introduisant une déclaration dans SYSPER post-activité si :

- Vous bénéficiez d'allocations familiales payées par une des régions belges mais vous n'avez jamais soumis de déclaration,
- Vous constatez une différence entre le montant déduit dans SYSPER post-activité et le montant effectivement reçu du fonds régional,
- Vous percevez une double allocation pour enfant à charge en situation de handicap, atteint d'une maladie de longue durée ou orphelin,
- Votre situation personnelle a changé et cela impacte vos allocations familiales nationales,
- Vous recevez des allocations familiales d'un autre pays ou d'une organisation internationale, telle que les Nations unies, l'OTAN, Eurocontrol, la BCE, la BEI, etc.,
- Le paiement de vos allocations familiales est refusé par la Région en charge de votre dossier.

Vous trouverez plus d'informations détaillées sur le portail Staff Matters. De plus, les collègues du PMO sont à votre disposition prêts à vous aider via le helpdesk du PMO au +32 2911111, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 ou via Staff Contact.

Pour plus de détails sur les récents ajustements des allocations familiales à Bruxelles et en Wallonie, veuillez visiter ce lien: https://ec.europa.eu/newsroom/pmo/items/873182/fr

#32-PMO-002

PMO info

Assurance voyage : pourquoi est-il important d'en avoir une ?

Protégez-vous des imprévus grâce à une couverture d'assurance

À l'approche des vacances, nous souhaitons rappeler l'importance de prévoir une assurance voyage. Une telle assurance permet de se prémunir contre des dépenses potentiellement élevées, par exemple : opérations de sauvetage, hospitalisation, rapatriement, etc.

Pour éviter les désagréments financiers découlant de ces situations, nous vous rappelons les points suivants :

- Qu'il s'agisse d'une maladie ou d'urgence médicale, **le RCAM ne rembourse pas les frais de rapatriement, les frais de voyage d'un proche ou les opérations de recherche et de sauvetage.**

- L'obtention **d'une** facturation directe **n'est pas garantie** en cas de voyage en dehors de l'Union européenne, et notamment dans les pays à **médecine chère** où un coefficient d'assiette remboursable s'applique (Suisse, Etats-Unis, Norvège). Veuillez noter que dans certains pays comme le Royaume-Uni, et même au sein de l'Union européenne, où le coût des soins de santé est particulièrement élevé (Grèce, Espagne, etc.), **une partie substantielle des frais médicaux peut rester à votre charge (s'ils sont jugés excessifs).**

- Nous conseillons également à tous les affiliés du RCAM d'opter pour une assurance complémentaire privée afin de compléter le remboursement du RCAM en cas de frais médicaux importants (hospitalisations, etc.).

Afin d'éviter ces désagréments et de devoir assumer des sommes importantes, il est fortement conseillé de souscrire une assurance voyage privée. L'assurance voyage peut rembourser des frais non couverts par le RCAM selon la formule choisie, et parfois intervenir en complément des remboursements déjà effectués par le RCAM. L'assurance assistance voyage peut également être utile dans les hôpitaux qui n'acceptent pas la facturation directe et exigent un paiement immédiat.

Numéro de téléphone unique du PMO : Menu mis à jour pour améliorer le service

Le numéro de téléphone unique du PMO, + 32 229 11111, a fait l'objet d'une refonte majeure en mars afin d'améliorer son expérience utilisateur. Depuis sa réouverture le lundi 17 mars, la structure mise à jour du menu a été conçue pour vous rapprocher encore des services du PMO.

Aspects pratiques

Lorsque vous appelez le numéro unique du PMO et que vous choisissez votre langue préférée (français ou anglais), il vous suffit d'appuyer sur le 2 pour les retraités et vous serez dirigé vers les sujets qui sont pertinents pour vous.

Près de 80 000 appels ont été reçus depuis que le PMO a lancé son numéro de téléphone unique il y a un an. Tout au long de cette période, le PMO a activement sollicité et analysé les commentaires du personnel et des retraités afin d'assurer un traitement rapide et efficace de tous les appels. La nouvelle structure de menu simplifiée est le résultat de ces retours, sur lesquels le PMO continuera de s'appuyer pour améliorer encore son service.

En savoir plus sur la façon de contacter le PMO pour obtenir de l'aide et sur la structure des services du numéro de téléphone unique : Services MyPMO.

#32-AIACE-001

Communication AIACE Finlande

Avez-vous des questions sur le fonctionnement du RCAM en Finlande ou souhaitez-vous rester en contact avec d'anciens collègues ?

Les activités de l'AIACE Finlande sont principalement axées sur le soutien aux membres, ainsi que sur l'organisation d'événements culturels et d'actualité et de voyages en Finlande et à l'étranger. Le service d'assistance (helpdesk) de l'AIACE Finlande fournit une aide à ses membres par téléphone, par courrier électronique et lors de visites personnelles en ce qui concerne des questions sur le RCAM et EU Login, entre autres. Des sessions d'information portant sur des sujets tels que les services de soins, la préparation au vieillessement et les programmes de dépistage du RCAM ont remporté un grand succès. Une session consacrée à la mémoire et à l'audition est en préparation pour l'automne 2025.

L'AIACE Finlande a publié le manuel des pensionnés de l'UE, qui fournit des conseils adaptés aux personnes vivant en Finlande. Tous les nouveaux membres reçoivent une version imprimée du manuel et la version en ligne est constamment mise à jour.

De nombreux membres de l'AIACE Finlande vivent dans le grand Helsinki, mais pas tous. Il est essentiel d'atteindre chaque membre dans l'ensemble du pays. Dès lors, une possibilité très appréciée de participer en distanciel est offerte à chaque session, afin de permettre à ceux qui suivent la présentation en ligne de profiter de l'expérience « comme s'ils y étaient ». En outre, des réunions ont eu lieu localement, dans les villes de Tampere et de Turku, avec des groupements de membres de l'AIACE Finlande. Cette dernière a également pour objectif d'étendre les voyages pour ses membres dans différentes parties du pays, comme le prochain voyage à Kotka, sur la côte sud-est de la Finlande.

En 2024, l'AIACE Finlande a fêté ses 15 ans. Cet « adolescent » a fait une poussée de croissance, car en février 2025 le nombre de membres s'élevait à 425. La quasi-totalité des retraités de l'UE qui s'installent en Finlande ont rejoint l'association au cours des dernières années. C'est ce que l'on peut appeler une véritable réussite !

Avec le soutien de la DG HR et de l'OIB, l'AIACE Finlande a publié la toute première brochure présentant ses activités. Pour en savoir plus sur l'AIACE Finlande, veuillez consulter https://www.aiace-fi.eu/ (principalement en finnois) ou demander une copie de la toute nouvelle brochure à l'adresse toimisto@aiace-fi.eu.

L'AIACE Finlande vous attend ! Veuillez nous contacter à l'adresse jasenasiat@aiace-fi.eu ou remplir une demande d'adhésion ici: https://www.aiace-fi.eu/liity-jaseneksi/.

Communication AIACE France

La Section France de l'AIACE, association « loi de 1901 », compte plus de 1 550 membres soit la moitié des pensionnés recensés en France. Elle est gérée par un Comité élu par les membres pour trois ans et qui lui-même élit son Bureau (voir plus loin).

L'AIACE France étant décentralisée, des délégués régionaux, élus ou non, peuvent participer également aux réunions du comité. Il importe, en effet, que toutes les régions ayant un délégué soient représentées au Comité.

La Section France a son secrétariat dans un local mis à disposition par la Représentation de la Commission 52, rue de la Victoire 75009 PARIS – Tel : +33 (0)7 67 61 44 43

Courriel :
aiace.france@wanadoo.fr

La cotisation annuelle est de 45 euros. Les comptes, certifiés par des vérificateurs aux comptes, et le budget sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale annuelle, à laquelle des représentants des services concernés de la Commission (pensions, assurance-maladie, RH…) sont toujours invités.

Deux membres du Comité, le président et la vice-Présidente, représentent la Section France au conseil d'administration de l'AIACE-Internationale.

Information
En plus du périodique « VOX » de l'AIACE-Internationale, les

membres de l'AIACE-France reçoivent le *bulletin semestriel* « INFO » et des « Flash Infos » envoyés par courriel avec des informations ponctuelles. Le site Internet www.aiace-fr.eu contient également des informations utiles sur la section, les sorties et le RCAM.

L'*annuaire des membres*, régulièrement mis à jour, est distribué aux adhérents chaque année. Il comporte les adresses postales et électroniques des membres de l'AIACE France ainsi que leur n° de tél. fixes et/ou mobiles.

D'autres informations sont diffusées à l'initiative du Président et des délégués régionaux.

Activités
Des *rencontres et sorties régionales,* ouvertes aux membres d'autres régions, ont lieu chaque année à l'initiative des délégués régionaux. Ces sorties sont annoncées sur le site.

C'est aussi au niveau régional que sont organisées, avec le soutien financier de la Commission, les activités d'*aide sociale* (visites, conseils, assistance) en faveur des membres en difficulté (isolement, dépendance, grand âge).

Perspectives

Le nombre des Anciens des Institutions européennes ne cesse d'augmenter, ainsi que leur moyenne d'âge (longévité croissante). Il sera donc sans cesse plus important de disposer d'une base nombreuse de membres pour que se maintiennent, dans l'intérêt de tous, des liens de solidarité efficace entre anciens serviteurs de cette grande cause à laquelle nous avons consacré le meilleur de nous-mêmes : la construction d'un édifice européen solide et durable.

COMITÉ ET BUREAU 2022-2025

BUREAU	FONCTION
René GUTH	Président
Marie-Claude BLIN	Vice-Présidente
Jacques BABOT	Secrétaire Général
Jean-Pierre PÉTILLON	Secrétaire Général adjoint
Danièle TRICOT	Trésorière
Éveline LANG	Trésorière adjointe

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

RÉGIONS	DEPARTEMENTS	RESPONSABLES
Auvergne, Rhône-Alpes + Bourgogne	01-03-07-15-21-26-38-42-43 -58-63-69-71-73-74-89	Philippe VIENNE
Bretagne Manche	22-29-35-50-56	Marthe BOULVAIS Jean GUEGAN
Grand Est + Franche Comté	08-10-25-39-51-52-54-55-57-67-68-70-88-90	René GUTH Franco ZAMPOGNA
Ile de France + Dom –Tom + Hauts de France	02-28-59-60-62-75-77-78-80-91-92-93-94-95-971-972-974	Isabelle TRANCHANT
Nouvelle Aquitaine	16-17-19-23-24-33-40-47-64-79-86-87	Dominique DAVOUX
Occitanie	09-11-12-30-31-32-34-46-48-65-66-81-82	Georges CLET f.f.
Pays de Loire + Centre-Val de Loire + Normandie	14-18-27-36-37-41-44-45-49-53-61-72-76-85	Jean-Pierre PÉTILLON
Provence-Alpes-Côte-d'Azur Corse	2A-2B-04-05-06-13-83-84	Michèle THOZET Brigitte SOUDIER-ROYER

AUTRES RESPONSABLES SECTORIELS

DOMAINE	
Aide pour EU Login, RCAM en ligne et autres aide informatique	Marc DURIONO / Éveline LANG / Philippe VIENNE
RGDP et Service des personnes âgées Service des personnes âgées	Isabelle TRANCHANT Jean GUÉGAN
Gestion du site www.aiace-fr.eu	Serge LEBEL
Rédacteur en chef de l'INFO / Suppléant délégué auprès du Mouvement Européen France Délégué auprès du Mouvement Européen France	Jacques VONTHRON Olivier BRUNET
Coordination des délégués et formation des bénévoles	……
Fiscalité	Marie-Claude BLIN / Jacques BABOT

Carte de France des adhérents et des bénévoles

#32-SEPS-001

SFPE-SEPS : Changement de domaine

SENIORS DE LA FONCTION PUBLIQUE EUROPÉENNE
SENIORS OF THE EUROPEAN PUBLIC SERVICE

Notre ASBL « SFPE-SEPS » change la référence utile pour son domaine web sur le réseau public, ainsi que celle de son adresse e-mail.

Le site web est accessible via la nouvelle adresse
www.sfpe-seps.eu
Pour le courrier électronique l'adresse à utiliser est désormais :
info@sfpe-seps.eu
qui remplace *info@sfpe-seps.be*.

Toutefois, pendant au moins quelques mois encore, lorsque vous nous contacterez via les anciennes adresses, vos recherches et vos messages seront automatiquement redirigés vers les nouvelles destinations. N'oubliez pas s'il vous plaît de mettre à jour vos fichiers avec les nouvelles coordonnées numériques.

Les collègues qui nous suivent régulièrement ont déjà appris ce changement – via un message électronique – ainsi que par notre Bulletin périodique, mais il est important de communiquer ces nouvelles données à tous les collègues et amis, qu'ils soient ou non dans notre Association, afin d'éviter de devoir se poser la question : Est-ce que je me suis trompé, ou est-ce qu'il y a une erreur de la part de l'expéditeur ?

Pourquoi avoir procédé à ce changement ? Simplement pour affirmer notre pleine appartenance à l'Union européenne qui rassemble tous les États membres la composant. En effet **.eu** est le nom du domaine de premier niveau (ccTLD pour country code top level domain) dans l'alphabet latin pour l'Union européenne.

#32-SEPS-002

SFPE-SEPS : Communication de la SEPS Italie

SEPS Italie est née en juin 2021 en tant qu'extension de la SFPE-SEPS Bruxelles, dans le but de mieux aider les retraités de la région d'Ispra qui se sentent trop éloignés des collègues bruxellois. À présent, SEPS Italie compte plus de 100 membres : par conséquent, à partir de 2025, SEPS Italie deviendra une association indépendante, tout en continuant à collaborer étroitement avec le bureau de Bruxelles. Bien entendu, SEPS Italie accueille non seulement les collègues ou les retraités du site d'Ispra, mais aussi les membres résidant dans d'autres régions italiennes ou

à l'étranger, qui dépendent du bureau liquidateur PMO d'Ispra et qui préfèrent, par conséquent, adresser leurs questions aux personnes en contact direct avec le bureau d'Ispra.

Les membres de SEPS Italie peuvent nous joindre tous les mardis et jeudis de 13h00 à 14h00 au Club House du JRC Ispra, afin de nous faire part de leurs doutes, questions ou problèmes administratifs. Nous pouvons également être joints par téléphone du lundi au vendredi, de 11h00 à 14h00 ou par e-mail à seps.italia@gmail.com. Jusqu'à présent, la plupart des questions concernent les aspects liés aux soins de santé, mais nous recevons aussi des questions concernant la retraite à venir, les documents à préparer ou les aspects administratifs à prendre en compte. En effet, nos adhérents peuvent s'inscrire à partir de 55 ans, même s'ils sont encore en activité.

Depuis 2023, SEPS Italie a mis en place des séminaires d'information réguliers, qui sont organisés deux fois par an, normalement pendant les mois de mars/avril et septembre/octobre. Ces séminaires fournissent des informations générales sur les droits et les devoirs du personnel souhaitant prendre sa retraite, ainsi que sur les possibilités d'assurances maladie complémentaires, quelques conseils sur les règles fiscales ou successorales dans les États membres et d'autres détails utiles qui concernent les modalités pratiques.

Ces séminaires ont reçu de très bons retours de la part des collègues qui ne sauraient pas bénéficier d'un autre accès à l'information puisqu'à présent les institutions européennes offrent des formations sur la préparation à la retraite uniquement à Bruxelles et au Luxembourg.

Si vous avez besoin de plus de renseignements ou si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas à nous contacter via les canaux mentionnés ci-dessus - vous serez les bienvenus !

SEPS-Italia
Phone contact : +39 351 6471722
e-mail : seps.italia@gmail.com

#32-PMO-004

Mettez à jour votre méthode d'authentification EU Login

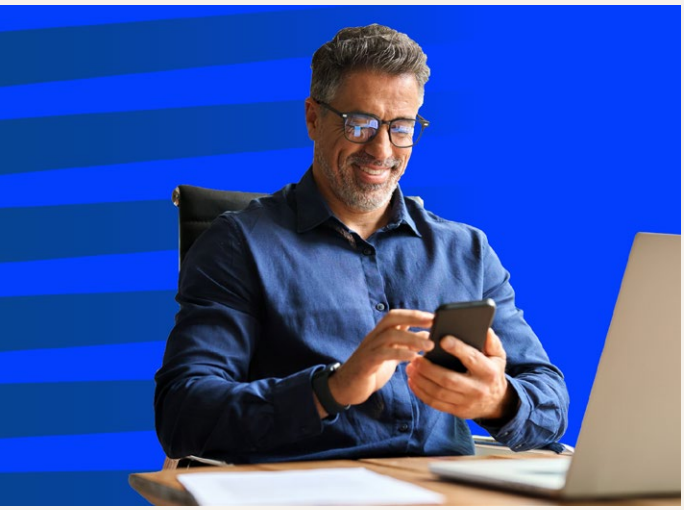

La Commission européenne cessera l'authentification par SMS pour EU Login à la fin du mois de juin 2025. Pour pouvoir continuer à accéder aux services numériques de la Commission, vous devez mettre en place une autre méthode d'authentification. L'application mobile EU Login est l'option la plus simple et la plus recommandée, mais vous pouvez également utiliser d'autres méthodes telles que votre carte d'identité électronique nationale (eID), une clé de sécurité ou une plateforme sécurisée.

Veuillez noter que:

- **l'authentification par SMS restera disponible jusqu'au 30 juin inclus**. Si vous configurez une nouvelle méthode d'authentification entre-temps, vous aurez un accès ininterrompu.
- **il n'y a pas de date limite pour mettre à jour votre méthode d'authentification : vous pouvez le faire à tout moment après le 1er juillet**. Toutefois, **cela pourrait entrainer une interruption temporaire de votre accès** aux services numériques de la Commission. Nous vous conseillons vivement d'effectuer les démarches à l'avance et nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans cette transition.

Pour que cette transition se fasse sans heurts, l'Office de gestion et de liquidation des droits individuels (PMO) vous fournira des orientations étape par étape, y compris des séances de soutien en présentiel et à distance.

Pour avoir plus de détails et rester à jour, veuillez consulter la page web EU Login du PMO Service Guide, qui sera régulièrement actualisée :
https://paymaster-office.ec.europa.eu/eu-login-0_en

Méthodes d'authentification alternatives

Application mobile EU Login — ✔ MEILLEUR CHOIX

Il s'agit d'une application mobile gratuite que vous pouvez télécharger sur votre **smartphone ou votre tablette**.

1. Téléchargez l'application mobile EU Login depuis le Google Play Store (Android) ou l'App Store (iOS).
2. Sur votre ordinateur, accédez à la page d'accueil d'EU Login (https://ecas.ec.europa.eu/cas) > **Paramètres** > **Mon compte** > **Gérer mes appareils mobiles** > **Ajouter un appareil mobile**
3. Ouvrez l'application, appuyez sur **Initialiser**, autorisez les notifications et l'accès à l'appareil photo de votre appareil, puis suivez les instructions à l'écran.

Identité électronique (eID)

Si votre pays dispose d'un système d'identification électronique pris en charge par EU Login*, vous pouvez utiliser votre carte d'identité et un lecteur de carte.

Étape 1

Vérifiez que le logiciel de votre eID est installé sur votre appareil et connectez votre eID à l'aide d'un lecteur de carte.

Étape 2

Accédez à la page d'accueil de EU Login (https://ecas.ec.europa.eu/cas) > **Paramètres** > **Mon compte** > **Gérer mes eID** > **Lier ma carte d'identité électronique**

Pour certains pays, vous pouvez également utiliser une application mobile nationale eID, par exemple itsme pour l'eID belge.

Cliquez sur **Lier mon eID à l'étape 2 pour les systèmes eID pris en charge.*

Clé de sécurité

Il s'agit d'un périphérique amovible que vous pouvez utiliser sur plusieurs ordinateurs, smartphones et tablettes*.

Étape 1

Accédez à la page d'accueil d'EU Login (https://ecas.ec.europa.eu/cas) > **Paramètres** > **Mon compte** > **Gérer mes clés de sécurité et mes plateformes sécurisées** > **Ajouter une clé de sécurité**

Étape 2

Suivez les instructions à l'écran. Sélectionnez **Clé de sécurité** dans les options suggérées. Si la clé de sécurité n'est pas suggérée, sélectionnez **Utiliser un autre appareil** ou **Annuler**.

**Vérifiez que votre appareil est conforme à la norme FIDO2 : fidoalliance.org > certification > trouvez des produits certifiés*

Plateforme sécurisée (TPM)

Il s'agit d'une petite puce à l'intérieur de votre ordinateur. Utilisez-la pour vous authentifier avec vos données biométriques ou le code PIN utilisé pour accéder à votre ordinateur.

Accédez à la page d'accueil de EU Login (https://ecas.ec.europa.eu/cas) > **Paramètres** > **Mon compte** - **Gérer mes clés de sécurité et mes plateformes sécurisées** > **Ajouter une plateforme de confiance**

Passkey

Celui-ci est ajouté à un appareil mobile et utilise la même méthode que celle que vous utilisez pour déverrouiller votre appareil.

Accédez à la page d'accueil d'EU Login (https://ecas.ec.europa.eu/cas) > **Paramètres** > **Mon compte** > **Gérer mes clés de sécurité et mes plateformes sécurisées** > **Ajoutez une clé de sécurité**, puis enregistrez-la sur votre appareil.

Plus de détails : page d'accueil d'EU Login > Aide > Quel deuxième facteur puis-je configurer avec mon compte ?

INFO
SENIOR

Retrouvez également INFO SENIOR en 5 langues sur **My IntraComm**
https://myintracomm.ec.europa.eu/retired/fr/Pages/Info-Senior.aspx